

**Le système des temps verbaux
et la cohésion textuelle en
Français Langue Etrangère
(Une étude comparative
en référence à la langue arabe)**

Hussein Saddam Badi

Faculté des lettres

Département de français

Université d'AL-Mustansyria

Les mots clés : (Didactique des temps verbaux, la cohésion textuelle, analyse contrastive, la morphologie verbale).

Résumé

La recherche s'inscrit dans le cadre de la didactique des langues. Nous allons travailler sur l'enseignement / apprentissage des temps verbaux en français dans les écoles et les universités. Cette étude décrit les fonctionnements temporels et aspectuels des temps de sorte que les apprenants puissent se familiariser sans difficulté avec les structures linguistiques de deux langues (arabe et français). L'objectif primordial de cette recherche est de faciliter l'accès au texte et de mettre l'accent sur les différentes compétences linguistiques que l'apprenant doit acquérir en français langue étrangère. En effet, notre démarche consiste d'abord à regrouper les différents temps utilisés dans le corpus. Ensuite, on va effectuer une analyse contrastive entre le système verbal du français et celui de l'arabe pour arriver finalement à des résultats productives.

ملخص

أن بحثنا هذا يأتي ضمن اطار طرائق تدريس اللغات. سوف نتطرق الى طرائق تدريس وتعليم الازمنة الزمنية للغة الفرنسية في المدارس والجامعات. تصف هذه الدراسة الوظيفة الزمنية للفعل داخل النص بحيث ان يستطيع الطلبة معرفتها دون صعوبة وذلك من خلال الاطلاع على التركيبية اللغوية للغتين (العربية والفرنسية). ان الهدف الاساسي لهذا البحث هو تسهيل الدخول الى النص وتطوير المهارات اللغوية التي ينبغي على الطالب تعلمها في دراسة لغة فرنسية اجنبية. في الواقع ان منهج بحثنا هذا قائم على جمع مختلف الازمنة من عينة البحث ومن ثم سنقوم بعمل تحليل مفصل ومقارن للفعل في الجملة الفرنسية والجملة العربية للوصول في نهاية المطاف الى نتائج مثمرة.

Summary

The research falls within the framework of language teaching. We will work on the teaching / learning of verb tenses in schools and universities. This study describes the temporal and aspectual functioning of tenses so that learners can easily familiarize themselves with the linguistic structures of two languages (Arabic and French). The primary objective of this research is to facilitate access to to read thaw text and to emphasize the different skills that the learner must acquire in a foreign

language. Indeed, our approach consists first of all in collecting the different tenses used in the corpus. Then, we will carry out a contrastive analysis between the verbal system of French and that of Arabic to finally arrive at productive results.

1- Introduction

La recherche vise à faire une étude ou une analyse contrastive des valeurs et des emplois des temps de l'indicatif entre deux systèmes verbaux linguistiquement différents : c'est entre le français et l'arabe. On va traiter cette recherche dans le cadre de l'énonciation. Notre étude est basée sur un corpus bilingue français-arabe. Ce corpus est un récit qui s'intitule « Son visage est patrie » écrit par Fatima AL- Ali en français et traduit de l'arabe par Asmahane Bdeir et Lucie Albertini. Le récit se compose de 105 pages.

On a sélectionné dizaine pages du récit pour constituer notre corpus. Ce corpus bilingue sert à établir une comparaison entre les deux langues en (arabe et français) ainsi que le texte est riche et pleine des informations permettant de distinguer les temps verbaux. En plus, le corpus contient des phrases comprenant des informations à propos de la valeur temporelle du verbe ainsi que des informations par rapport aux aspects. Donc, ces informations sont utiles pour notre recherche qui va mettre l'accent sur les temps verbaux de l'indicatif en arabe et en français ce qui prouve le choix de ce corpus bilingue.

Effectivement, les temps verbaux représentent un phénomène linguistique intéressant et capital dans l'apprentissage. Il est notable que les arabophones ont beaucoup de difficultés à ce propos, notamment à appliquer et à employer correctement ces temps. Ces difficultés ne sont pas seulement pour les apprenants mais aussi dans la tâche de l'enseignement du français langue étrangère. L'arabe et le français

n'ayant pas la même origine, ni la même évolution ; ce qui provoque aussi des malentendus chez les apprenants. Toutes ces raisons m'ont motivé à comparer l'arabe et le français. L'idée principale de ce travail donc est de focaliser sur les problèmes liés à l'emploi des temps verbaux en se rapprochant de la langue maternelle.

L'objectif de recherche également est de montrer que les temps verbaux ne sont pas utilisés dans chaque de deux langues étudiées (français-arabe) par une forme unique, mais par plusieurs. Toute langue a ses moyens d'exprimer. La recherche vise aussi à clarifier le rôle du procès qui peut jouer un rôle incontournable, voire capital dans la précision et la constitution du sens de ces temps verbaux.

En effet, l'arabe et le français proviennent des origines linguistiques différentes. C'est pourquoi on trouve que chaque langue (français-arabe) a une structure qui lui est propre. Pour ces raisons, on a décidé de comparer le français et l'arabe ensemble à partir de la notion des « temps verbaux ». On va passer à exploiter les moyens morphosyntaxiques existant dans le récit qui permettent d'identifier les formes et les temps du verbe au sein du texte choisi. Néanmoins, les unités de chaque langue sont en opposition. Elles sont principalement différentes des autres langues. Elles sont donc incomparables.

1-1- Problématique

En effet, les enseignants souffrent du manque de cohérence des textes écrits par les apprenants. On trouve presque dans tous les papiers de correction d'une phrase « Le texte n'est pas cohérent ». Mais, ça veut dire quoi pour les apprenants ? Est-ce que c'est un problème pédagogique ou linguistique ? Il est difficile de trouver des méthodes qui ont été consacrés à la cohérence du texte et les sources sont très précises. Le

besoin d'enseigner la grammaire autrement est devenu nécessaire. on a trouvé que les apprenants qui apprennent le français comme une langue étrangère gèrent maladroitement le système verbal et la concordance des temps. En réalité, un apprenant arabophone rencontre des difficultés devant l'apprentissage du système temporel du français. Ils éprouvent encore des difficultés quant à la maîtrise des règles du mode, de l'aspect et du temps. En outre, il y a également la problématique de l'interférence, puisque le système verbal de l'arabe est différent de celui du français. Les apprenants font souvent appel au transfert linguistique notamment le temps du verbe pour véhiculer la temporalité. C'est pourquoi on a décidé de rédiger cette recherche.

1-2- Hypothèse

L'hypothèse sur laquelle se base cette étude c'est que les locuteurs arabophones rencontrent beaucoup de difficultés dans la maîtrise et l'emploi des formes verbales du français. Nous prétendrions que la complexité du système verbal en français serait une des premières causes et que l'interférence de la langue maternelle (l'arabe) ou la première langue étrangère par exemple (l'anglais) jouerait un grand rôle dans la provocation des malentendus et des perturbations pour ces locuteurs arabophones.

1-3- Méthodologie de travail

Tout d'abord, on va focaliser justement sur les temps verbaux existant dans le corpus choisi dans le but de rester dans le même contexte et de tirer des conséquences sur le fonctionnement de ce phénomène linguistique dans les deux langues comparées par ce que la recherche consiste à analyser deux systèmes verbaux différents. Donc, nous voudrions donner un sens à chacun des temps verbaux de ces deux systèmes différents et justifier les raisons de les sélectionner. On ne va

pas évaluer la traduction, mais, on va profiter des temps utilisés dans le texte traduit pour des visées pédagogiques. Ensuite, on va faire une comparaison entre le système verbal français et celui de l'arabe dont l'objectif est de rendre les apprenants capables de comprendre les usages et la structure des temps verbaux en basant sur la langue maternelle. Enfin, on va en tirer des résultats et des conséquences pédagogiques.

Nous avons décidé d'adopter dans cette recherche une méthodologie descriptive et analytique. La méthodologie descriptive se fait par une description des systèmes verbaux des deux langues alors que l'aspect analytique de cette étude se traduit dans l'analyse de la comparaison.

2- La cohésion textuelle et les temps verbaux

La recherche se véhicule dans le cadre de la didactique du français pour les apprenants non natifs. Ce sont des apprenants et non pas des spécialistes. Elle vise également à améliorer la production écrite des apprenants, particulièrement dans les écoles et dans les facultés qui enseignent le français comme une langue étrangère et pas comme une langue maternelle. A cet égard, on pense que la mauvaise gestion des temps verbaux existant dans le texte ne facilitera pas effectivement l'accès au texte et rendra donc la production écrite des apprenants difficile. En effet, on a remarqué que les apprenants n'arrivent pas à distinguer la conjugaison entre les temps du passé et du futur. Ils ne respectent pas le temps du récit ou du texte étudié. La substitution d'un temps à un autre sans prendre en considération la cohésion du texte et l'idée du texte ne s'accorde pas avec la norme rédactionnelle. Tous ces obstacles provoquent des problèmes d'apprentissage chez nos apprenants en milieu institutionnel. On est arrivé au fait que la cohésion textuelle exige une compétence linguistique au niveau local du texte comme les

articulateurs, l'anaphore...etc. Donc les enseignants sont invités à prendre en compte cette thématique pendant la correction des papiers des apprenants.

Le début des études en ce qui concerne le domaine sociologique revient aux années 1950. Festinger a mis l'accent sur la cohésion des groupes. Il décrit la cohésion des groupes comme : « La force résultant de toutes les forces qui agissent sur les membres pour qu'ils demeurent dans ce groupe » (FESTINGER, 1950, p. 274).

« La cohésion est tributaire des marqueurs de cohésion, qui constituent des indices de progression thématique et de continuité dans le texte » (Maingueneau, 1991, p. 24). Cela veut dire que la notion de la cohésion s'intéresse à la phrase. Autrement dit, elle s'intéresse aux éléments constituant les phrases du texte pour garder la légitimité de la progression thématique du texte.

« entre les énoncés d'un même texte (logique des séquences). Ces rapports octroient une certaine continuité et homogénéité au discours » (CHAROLLES, 1994). A partir de cette citation, on peut dire que les éléments existants dans le texte permettent au lecteur d'accéder au sens du texte et de suivre la progression thématique d'un texte. Pour cette raison, l'accentuation sur la structure de la phrase et surtout sur le verbe dans l'apprentissage et l'enseignement du français langue étrangère est primordiale.

3- L'exploitation de corpus

En général, l'indicatif est le seul mode apte à amener immédiatement le procès dans la chronologie et à distinguer les trois époques : passé-présent-futur. Ses tiroirs verbaux portent deux types d'information : des informations concernant la valeur temporelle du verbe et des informations

concernant l'aspect. Le corpus est plein des temps verbaux indicatifs et puisqu'on est conditionné à des consignes précises, on a décidé d'analyser le plus nombre possible des phrases.

3-1- Le présent de l'indicatif

Tout d'abord, il faut faire comprendre les apprenants ce que signifie le présent et pourquoi il est appelé à ce nom. Il est nécessaire également de leur expliquer que c'est le temps qui se passe au moment où l'on parle. En arabe, pour former le verbe à l'inaccompli, nous prenons la racine de troisième personne de singulier de l'accompli : par exemple (كتب) cette forme au passé, nous ajoutons un pronom personnel préfixé (ي). Le verbe passe alors au cas normatif. Il devient ensuite (يكتب) au présent. Il y a deux préfixes en arabe pour exprimer une action au présent sont (أ) et (ي). Le présent en arabe a plusieurs catégories et plusieurs changements. Les arabophones utilisent le présent chaque fois que les événements se déroulent au même instant, ou pour un événement qui se répète et qui a une durée indéterminée.

Exemple : Je ne veux que cette canne. (p.10) لا أريد ألا هذه
العكازة

La urid ila hadih alikaza
↓ ↓ ↓ ↓ ↓
(ne) (vouloir au présent) (que) (cette) (canne)

- Dans cet exemple, on connaît le présent par la présence de préfixe (أ) qui renvoie à « je ». Pour le français, le présent ici s'appelle contemporanéité au sens strict entre le point de l'énonciation et le point de l'événement. Le verbe au présent en français est au cas normatif car il est conjugué sans préfixe ou suffixe. Exemple (p. 20) :

J'ignore à quel moment je me suis endormi
 لا أعرف متى نمنت

La urif mata nomtu
 (ignorer au présent) (quand) (s'endormir au passé)

En français, le plus souvent le passé se traduit par le passé composé ou le passé simple. Mais, logiquement les deux langues ne sont pas similaires. On le traduit en arabe au présent. Pour l'arabe, le présent ici est employé pour évoquer un événement passé et pour expliquer une vérité.

Il fallait espérer qu'elle n'en entraîne pas en autre (p.14) نرجو ان
 لا يؤدي الى جر اخر

Narjo an laio'adi ila jarh aker
 (espérer au présent) (que) (ne pas entraîner au présent) (à) (éculure) (autre)
 et conjugué avec nous)

- Cet exemple montre qu'en français, le présent peut être employé pour évoquer un événement au futur en fonction de sa valeur omnitemporelle. Par contre, en arabe le présent se rendra la plupart du temps par le présent ou par le futur. Dans cette phrase le contexte nous permet de localiser le temps au futur. La traductrice était fidèle dans sa traduction. Elle a traduit mot à mot. Donc, la comparaison entre les deux langues est nécessaire pour les apprenants pour qu'ils puissent comprendre comment composer une phrase en français langue étrangère en se rapprochant de la langue maternelle.

3- 2- Le passé de l'indicatif : l'imparfait

Pour exprimer l'imparfait en arabe, souvent, on combine verbe être au passé + le verbe essentiel au présent. Le contexte peut également l'exprimer. Alors qu'en français, en bref, on ajoute des terminaisons à la fin du verbe après avoir le radical du verbe par la conjugaison avec le pronom (nous)

Exemple 1 (p. 17) : Ahmed continuait à tourner. (p.9)

لا يزال أحمد يقلب

Layazal Ahmed yokalbe
 ↓ ↓ ↓
 (continuer au présent) (Ahmed sujet) (tourner au présent)

- Cet exemple montre que c'est le contexte qui a exprimé l'imparfait. La traductrice a utilisé (لا يزال) pour exprimer la continuité au passé. En français, l'imparfait exprime une action en cours dans le passé. L'imparfait a une forme suffixée dans une manière différente de l'arabe en ajoutant au verbe (ait) à la fin. Le contexte ici comporte l'imparfait implicitement. Donc, ce contexte indique une forme temporelle dans le passé. Ce temps verbal, peut être traduit au présent en arabe.

- Exemple 2 (p. 17) : C'était une merveille. (p.9)

كان معجزة

Kana mujiza
 ↓ ↓
 (être au passé) (merveille)

L'auxiliation est inconnue dans le système grammatical arabe. En revanche, il existe une unité grammaticale appartenant à la classe morphosyntaxique qui peut correspondre approximativement à l'auxiliaire « être », c'est la forme « kana ». Le verbe être n'existe pas en arabe. Il est implicite dans la phrase nominale. « kana » s'emploie comme auxiliaire introduisant les verbes à la forme préfixée et permet de les situer temporellement. « kana » se trouve au début du verbe.

- Exemple 3 (p. 17)

Comme s'il se trouvait devant un objet rare . (p.9) كأنه
 ↓ ↓ ↓ ↓
 أمام تحفة نادرة

ka'ana	amam	tuhfa	nadira
↓	↓	↓	↓
(comme)	(devant)	(objet)	(rare)

- L'exemple montre que la phrase en arabe n'exige pas du verbe en certain cas. Contrairement au français, le verbe est capital pour exprimer l'action et pour avoir une phrase. Ce type de l'imparfait s'appelle « imparfait descriptif ». Il est utilisé, soit pour la description soit pour faire ressembler. Le plus souvent, « comme si » est suivi par l'imparfait alors qu'en arabe, c'est le recours au contexte à l'exposant temporel (كان) (kana) ou à certaines particularités pour exprimer toutes les nuances du temps.

3-3- Le passé composé

L'accompli est le temps du passé et de l'action qui a été effectuée. En français, ça correspond au passé composé. Il faut d'abord savoir qu'en arabe, l'infinitif des verbes n'existe pas en tant que tel. La conjugaison du verbe à la troisième personne masculine au passé composé (accompli), tient lieu de l'infinitif. Donc, pour conjuguer un verbe en arabe à l'accompli, il faut démarrer de l'infinitif. Au passé, les deux premières consonnes portent en générale une فَتْحَة (fatHah) ou bien la deuxième consonne porte une ضَمَّة (Dammah) ou كَسْرَة (kasrah). Exemple 7 (p.16) :

	Très vite,	Ahmed	a commenté	(p.9) علق احمد
	↓	↓	↓	
بسرعة		bisura	Ahmede	alaka
	↓	↓	↓	
	(très vite)	(Ahmed)	(commenter au passé)	

- Dans cette phrase, le verbe "commenté" est traduit en arabe "allaqa" (علق) (il a commenté). Le changement est à la fin de verbe à l'accompli. On trouve que la structure (l'auxiliaire avoir ou être et le participe passé) n'existe pas en arabe. Mais, elle est exprimée différemment. En arabe, فَتْحَة (fatHah) à la fin du verbe suffit pour exprimer le passé. Dans la classe de langue, il est préférable de montrer aux apprenants la structure du verbe

au passé dans le français et l'arabe dont l'objectif est de bien maîtriser la conjugaison au passé dans une manière concrète en faisant la comparaison entre les deux pour avoir des résultats concrets.

Exemple 8 (p.18) :

Lorsque nous sommes montés dans la voiture (p.10) حين ركبنا
 ↑ ↓ ↓
 سيارتنا
 hine rakabna siaratana
 ↓ ↓ ↓
 (lorsque) (monter au passé) (notre voiture)

- On peut remarquer dans cette phrase que le changement ici est similaire. Il s'accorde avec l'arabe. Le changement est à la fin de verbe. Ce changement se produit en fonction de pronom. On a supprimé (er) de la fin du verbe (monter) en ajoutant (é). Le verbe est traduit (ركب) (il est monté). A savoir que l'auxiliaire n'existe pas en arabe. En revanche, en arabe, on a ajouté (نا) à la fin du verbe (ركب) (monter) dont l'objectif est d'exprimer l'action au passé en fonction du pronom.

- Exemple 8 (p.20) : à quel moment je me suis endormi (p. 12) متى نمت
 ↓ ↓

Mata nomtu
 ↓ ↓
 (à quel moment) (s'endormir au passé)

- Cette structure n'existe pas en arabe. La structure pronominale des verbes en français est composée de deux pronoms personnels qui se déclinent selon le genre et le nombre du sujet qui fait l'action. Le verbe pronominal dans l'exemple se compose d'un verbe et d'un pronom réfléchi. Ce pronom réfléchi se place avant le verbe dans tous les temps verbaux. Cette conjugaison au passé composé des verbes pronominaux montre que ce pronom se décline en catégorie les pronoms réfléchis. L'équivalence en l'arabe, dans ce cas-là ou dans cette situation, c'est le

sujet qui fait l'action sur lui-même. Il s'agit que la forme pronominale en arabe est une occurrence dans tous les temps verbaux.

Dans l'apprentissage, il est important d'expliquer aux apprenants la structure des verbes pronominaux dans une manière déductive ou inductive. Or, il faut mettre l'accent sur le sens de ces verbes en expliquant l'équivalence en arabe pour que le sens soit plus claire et plus compréhensible.

3-4- Le passé simple

En arabe, on parle d'aspects plutôt que des modes et des temps. C'est pourquoi les verbes sont formés en fonction de déroulement l'action et non pas la temporalité. Le passé simple ou le passé composé (ce sont des notions assez proches en français moderne. Mais, il existe des exposants temporels permettant de mieux situer le passé.

1- qad قد : pour exprimer un passé avec déjà.

2- laqad لقد : pour exprimer un passé lointain ou appuie sur la valeur passé de verbe.

- **Exemple 10 (p.20) :** Je ne trouvais nulle part Ahmed (p. 12)

لم اجد احمد

lam ajed Ahmed
↓ ↓
(ne...nulle) (trouver au passé simple) (Ahmed)

-L'action est brève dans un contexte passé. L'action ici est délimitée est courte et fait progresser le récit. En arabe, la négation en (لم) (lam) exprime le passé. On compose le temps ici en arabe pour faire l'équation. Autrement dit, en arabe le passé composé et le passé simple sont pareils. C'est un point important dans l'enseignement du français pour exprimer la différence entre les deux langues (arabe et français). Le verbe (trouver)

est traduit en arabe comme le passé composé pour décrire une situation au passé alors qu'il est conjugué au passé simple. En didactique, il est favorable de montrer aux apprenants qu'il est possible de traduire le passé simple comme le passé composé même s'ils ont des structures différentes et il y a un décalage au niveau de la durée. A savoir que le premier est utilisé pour l'écriture et le deuxième est utilisé pour la parole. Donc, la comparaison entre une langue étrangère et une langue maternelle est vraiment efficace dans l'apprentissage.

- Exemple 11 (p.21) :

لم يرجع احمد في وقته المعتاد (p.13)

للغداء

Il ne revint pas à l'heure de déjeuner comme c'était son habitude.

Il ne revint pas à l'heure de déjeuner comme c'était son habitude.
lam yarjaa fi wakth motad lilgada
(ne...pas) (revenir au passé) (à l'heure) (comme d'habitude) (déjeuner au présent).

-En arabe, les deux temps dans cet exemple le passé simple et l'imparfait sont traduits en arabe par le passé. On a introduit (لم) avant le verbe يرجع) (pour avoir la forme du passé alors que l'imparfait est traduit au présent. En effet, le passé ici pour l'arabe est implicite et exprimé par le contexte. En arabe, on cherche certaines particules ou des petites nuances pour exprimer le temps. Le contexte joue un rôle capital pour expliquer le temps. Contrairement au français qui possède un système de concordance de temps et qui donne une particularité à chaque temps. En bref, un verbe de premier plan est traduit par le passé simple tandis qu'un verbe du second plan traduit par l'imparfait.

3-5- Le plus-que parfait

Le passé antérieur et le plus-que parfait expriment une action longue ou courte qui s'est achevée tandis qu'une autre s'achevait ou une action passée, c'est pourquoi en arabe nous utilisons deux passés avec la particule d'appui (kad). Donc, le passé antérieur et plus-que parfait peuvent être traduits (baada). C'est le passé dans le passé. En arabe, ce temps est correctement traduit par (baada) qui signifie après l'accomplissement.

- **Exemple 14 (p.20) :**

J'étais tellement surexcitée. (p.12) فقد كنت في

حالة أستفزازية Fakad konto fi halete istifzazia
 ↓ ↓ ↓
 (فقد + être au imparfait) (dans un cas) (surexcité)

-Le verbe de l'état (être) n'a pas été traduit par un passé simple ou un passé composé, mais, par un plus-que parfait puisque l'événement dénoté a eu lieu avant le point de référence. Dans cet exemple le verbe principal en arabe est introduit par la conjonction de coordination **(Fa) (فـ)** = **(Fakad, فقد)**.

En français, le plus-parfait exprime une action qui a lieu avant le temps de référence et qui se situe avant le moment de l'énonciation. Par conséquent, la chaîne linéaire ne présente aucune ambiguïté syntaxique.

Pour que l'apprenant puisse écrire un texte cohérent dans la classe, il est raisonnable de respecter les éléments textuels y compris les temps verbaux qui reflètent clairement le sens du texte. L'accentuation sur la cohésion textuelle est devenue un besoin nécessaire dans le système éducatif par ce qu'elle s'intéresse largement aux éléments linguistiques notamment la maîtrise de la conjugaison des verbes en langue étrangère.

3-6- Le futur

Pour exprimer le futur en arabe, on ajoute du morphème (س) à la forme présent de l'indicatif. Le futur en arabe est formé par l'adjonction de ce suffixe ou bien, on le fait précéder de la particule (sawfa) (سوف). Par ailleurs, si l'on veut bien localiser l'action dans le futur, on utilisera un adverbe de temps ou bien on fera précéder le verbe par la particule (sawfa). **Exemple 11 (p.21) :**

Va-t-elle continuer à tenir tout cette place ? ستظل تشغل اهتمامه (p.11)
هذه المساحة

satadal tachkel fi ihtimamatih hadih almasaha
↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓
(aller continuer) (à tenir) (cette) (place)

- Cet exemple permet de voir comment le futur périphrastique est exprimé en arabe en le comparant avec le français. En arabe, l'équivalent de (elle va continuer) est un préfixe (س) + un verbe conjugué au présent : (satadal) (ستظل). C'est l'imminence qui décidera l'utilisation de (sa س) ou (sawfa سوف). Avec l'insertion de ces deux particules le verbe cesse d'indiquer le présent et ne signifie plus que le futur.

Futur périphrastique imminent = (sa س) + présent.

- **Exemple 12 (p.25) :** اذا صلح حالها نستعيدها (p.16)
مرة اخرى

imaginons qu'elle se rétablisse, nous la reprendrons
↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓
ida saloha haloha nastaiduha mara ukra
(si) (se rétablir au présent) (reprendre au présent) (une autre fois)

- Dans cet exemple, il y a le futur simple. C'est le futur lointain moins imminent. La durée est plus que celle de futur périphrastique. En arabe,

l'exemple a été traduit au présent. La traductrice a utilisé le présent au lieu de futur simple. Le présent ici exprime le futur. Par ailleurs, elle a utilisé « si » dans le but de situer l'action au futur et d'exprimer une chose aura lieu plus tard. En général, l'arabe ne fait pas de distinction entre futur immédiat et futur lointain, réfère à un futur probablement imminent.

Exemple 13 (p.18) :

J'aurai bien aimé l'agacer (p.10) كنت
اريد ان عاجه

kontu auride itharatehu
↓ ↓ ↓
(être au passé) (aimer au présent) (agacer « lui » au présent)

- Quant au futur antérieur, il indique une action qui sera accompli avant une autre. Les deux verbes sont au futur. C'est donc un passé dans le futur. L'arabe utilise la composition suivant pour exprimer le futur antérieur : **Kontu + présent**. Autrement dit, selon le contexte, (**Kontu**) a localisé l'action au passé le verbe au présent a indiqué simultanément le future. Cette réalité se situe au cœur même de la langue arabe.

3-7- Le futur antérieur

L'action est antérieure au temps de référence qui se situe après le moment de l'énonciation. Il est l'équivalent en français le futur simple qui se compose de l'auxiliaire être ou avoir au futur simple et du participe passé du verbe conjugué. Par contre, en arabe, le futur antérieur est composé de : (المضارع + قد + يكون) (être au présent + kad + le présent).

- Exemple 15 (p.22) :

quelqu'un l'aura malmenée (p.14) يكون احد قد
حقد عليها

yakonu ahad kad haked aliha
↓ ↓ ↓ ↓
(être au présent) (quelqu'un) (malmenée au passé) (elle)

3-8- Le conditionnel passé

En arabe, le conditionnel passé n'a pas vraiment une fonction de repérage. Selon l'axe du temps, il permet de développer des hypothèses et ancre des faits sur un axe de temps fictif. Il est irréel de passé. En français, le conditionnel passé est utilisé lorsque l'on n'est pas sûr de l'information annoncée. Voici le schéma de formation du conditionnel passé en français :

L'auxiliaire être ou avoir au conditionnel présent + participe passé

En revanche, voici le schéma de formation du conditionnel passé en arabe :

(المضارع + قد) (Kad+ le présent).

- **Exemple 15 (p.22) :** ولو كان والدك عندي وتطلع الى اي شيء فاخذه قد ابارك فيه

Si ton père avait été chez moi qu'il ait eu envie d'un objet quelconque et qu'il l'ait pris, je l'aurais béni

Kad ubark fih
↓ ↓
(bénir au présent) (le C.O.I)

Ce type de phrase est composé d'un mot (kad) qui introduit la condition, d'une proposition qui exprime la conditionnel et d'une proposition.

3-9- Le conditionnel présent

En arabe pour exprimer l'éventuel on utilise (إِذَا) ou (إِنْ) (inné) et pour exprimer l'irréel ou l'hypothèse, on utilise (لَوْ) (lao). Le conditionnel présent s'appelle le futur du passé. Si l'on met la proposition principale au présent, le futur du passé (conditionnel présent) devient un vrai futur. En français, le conditionnel présent, c'est la deuxième forme du conditionnel. son radical est constitué de celui du futur simple de l'indicatif et les terminaisons de l'imparfait. En arabe, La phrase conditionnelle avec verbe au passé et la particule : (إِذَا) (ida) exprime aussi le conditionnel.

- Exemple 16 (p.20) :

فكرت في (p.12)

تخطيط العصا

Je me demandais comment je pourrais détruire cette canne

fakartu fi tahtim alassa
↓ ↓ ↓ ↓
(se demander au passé) (comment) (détruire au présent) (canne)

- Dans cet exemple, le conditionnel présent dans les deux langues s'emploie pour donner une information, sans certitude.

4- Résultats et analyse

1- Le système des temps verbaux des deux langues (arabe et français) n'est pas organisés de la même manière. En français, nous distinguons une vingtaine de formes verbales, qui sont toutes classées en fonction des deux catégories du "mode" et du "temps". Par contre, les systèmes verbaux de l'arabe reposent sur une opposition purement aspectuelle : accompli-inaccompli. Dans la description du système verbal de l'arabe, nous avons noté trois types de terminologies : **temporelle**, **aspectuelle** (accompli-inaccompli / parfait - imparfait / perfectif-imperfectif) et **morphologique**. Ce foisonnement terminologique reflète clairement les différentes conceptions du système verbal de l'arabe.

2- La comparaison du système verbal arabe avec le système verbal français nous a permis de donner un sens à chacun de ces systèmes. Ce travail ne vise pas seulement à des intérêt théorique. Mais, il concerne à la fois la traduction pédagogique, l'apprentissage et l'enseignement des langues. Or, l'adoption de trois perspectives : le temps, l'aspect et le mode, est importante pour donner une vision plus adaptée aux apprenants sur la description du système verbal de l'arabe et du français.

3- Les apprenants ont des difficultés à gérer les temps de façon cohésive tout au long de leurs propres productions écrites.

« lire consistait alors à être capable d'établir des correspondances entre la langue

maternelle et la langue seconde (étrangère) par le biais de la traduction » (C-CORNAIRE, 1991,, p. 4). Au début du 19^{ème} siècle, il y avait une forte réaction contre la méthodologie traditionnelle parce qu'elle a refusé la traduction surtout avec l'apparition de la méthode directe qui focalise sur l'oral.

4- Notre corpus nous a permis de bien confirmer l'idée de l'utilité de la traduction dans l'apprentissage et l'acquisition d'une langue étrangère dont l'objectif est de trouver des correspondances entre la langue maternelle et la langue étrangère.

5- En ce qui concerne la compétence linguistique, puisque le thème de cette recherche traite l'emploi des temps et des modes au niveau de la production écrite pour rédiger un texte cohérent, il faut mettre en évidence la compétence linguistique des apprenants : C'est la connaissance des règles et des structures grammaticales. En effet, cette compétence ne prend pas en compte que «la seule dimension linguistique de la communication, et qui constitue un savoir verbal, c'est-à-dire une capacité à comprendre et à produire une infinité de phrases grammaticales » (GALISSON., 1980, p. 14). Les théories émises sur les difficultés qui affrontent les apprenants s'articulent sur le verbe qui représente le domaine le plus sensible. Les apprenants n'arrivent pas à maîtriser ses emplois et ses aspects.

6- Il faut suivre ou adopter des pistes pédagogiques pour l'apprentissage et l'enseignement des verbes dans la didactique des langues car le verbe est le noyau de la phrase. En outre, il est indispensable de ne pas mélanger entre la compréhension écrite et la production écrite au niveau textuel. Le but est de bien améliorer les quatre compétences linguistiques en français langue étrangère.

7- Les étudiants apprennent le fonctionnement de la langue dans sa totalité. Par conséquent, l'enseignant doit expliquer aux ses apprenants les composantes linguistiques sollicitées pour enseigner le verbe.

8- La sensibilisation des élèves au fait que le verbe dans la phrase change phonologiquement en fonction du temps en observant attentivement la régularité de cette variation.

9- Les recherches qui concernent la forme verbale sont le résultat d'appropriation la relation syntaxique parmi le verbe et le sujet. Sur le plan pédagogique, il est incontournable de bien comprendre le rapport entre le verbe conjugué et son sujet avant de commencer à montrer le rôle du verbe dans la construction du sens.

10- La traduction peut mettre la lumière sur le découpage entre le lexique et les structures syntaxiques parmi le français et l'arabe. Donc, elle participe fortement à l'apprentissage d'une langue étrangère et réduit l'écart entre les langues. Il ne s'agit pas de mettre deux langues en contact. (beaucoup de traducteurs ont proposé l'analyse d'erreur comme un outil très essentiel pour la pédagogie de la traduction) (Colina, 1997, p. 64). l'analyse d'erreur concernant le verbe contribue à identifier les problèmes des apprenants à gérer les temps verbaux dans un texte donné pendant l'apprentissage. Egalement, l'analyse des erreurs permet aux enseignants d'évaluer la compétence des apprenants dans une langue étrangère et de vérifier leur compétence en traduction en prenant en considération le sens des verbes et la cohésion textuelle.

Conclusion

L'étude contrastive est particulièrement appropriée pour des études terminologiques. Dans la présente recherche, nous avons motivé le choix d'une approche contrastive. Elle base sur un corpus bilingue dans cette recherche linguistique. Ensuite, nous avons présenté les résultats d'une analyse contrastive de système des temps verbaux entre le français et

l'arabe. C'est une étude comparative. Les résultats de l'analyse ont montré qu'il y a des temps en français n'existent pas en arabe.

Mais, Cela ne signifie pas qu'il est impossible de les traduire en arabe. Il s'agit de composer les temps arabes pour parfaire l'équation. En plus, les résultats de l'analyse ont montré également que le système temporel en français est essentiellement constitué des formes verbales et que la conjugaison des verbes en arabe se fait par rapport à la notion d'aspect. A vrai dire, l'approche contrastive nous a permis de constater les divergences et les similitudes de ce phénomène linguistique.

En revanche, l'analyse contrastive a contribué à mettre en évidence les éléments non coïncidents entre les langues qu'on puisse en profiter pour des visées didactiques. Elle se limite à fournir et à avoir des données pédagogiques. L'un des principes de l'analyse contrastive, c'est la progression pédagogique qui a aidé certes à une comparaison minutieuse entre la langue source et la langue cible.

L'approche contrastive est aussi intéressante pour la traductologie où on cherchait des équivalents formels entre les formes et les structures de deux langues comparées. Elle a rendu facile de distinguer la différence essentielle entre l'équivalence et la correspondance au niveau des éléments linguistiques, au niveau des mots, ainsi qu'au niveau des formes syntaxiques. La place de la linguistique textuelle au sein de la traductologie a joué un rôle indéniable tout au long de l'analyse.

Les références

C-CORNAIRE. (1991,). «*Le point sur la lecture en didactique* »,. Paris: Centre éducatif et culturel,.

CHAROLLES. (1994). « Cohésion, cohérence et pertinence du discours », *Revue internationale de linguistique française* n° 29, Duculot, pp. 125-151.

Colina, S. (1997). *Teaching Translation to Undergraduates: What errors reveal*. 'Ottawa: l'Université d'Ottawa.

FESTINGER. (1950). Informal social communication. *Psychological Review*, n° 57, pp. p. 271-282.

GALISSON., R. (1980). *D'hier à aujourd'hui la didactique générale des langues étrangères, du structuralisme au*. Paris: Clé international.

Maingueneau. (1991). *Analyse du discours. Introduction aux lectures d'archier*. Paris: Hachette.